

CHAPITRE XXIV.—INSTRUCTION PUBLIQUE ET RECHERCHES*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. ECOLES, COLLÈGES ET UNIVERSITÉS.....	889	Sous-section 3. Instruction supérieure.....	896
Sous-section 1. Ecoles sous contrôle provincial.....	890	SECTION 2. RECHERCHES SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELLES AU CANADA.....	901
Sous-section 2. Ecoles privées.....	895	SECTION 3. BIBLIOTHÈQUES.....	901
		SECTION 4. MUSÉES ET BEAUX-ARTS....	901

Un article spécial intitulé "Progrès récents dans le domaine de l'instruction au Canada" a paru aux pp. 891-899 de l'Annuaire de 1941. Cet article, en plus d'indiquer l'orientation récente de l'enseignement primaire, secondaire et supérieure, contient des données sur l'enseignement post-scolaire et les services d'enseignement assurés aux membres des forces armées.

Section 1.—Ecoles, collèges et universités

En vertu de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, l'instruction publique au Canada, à l'exception des écoles des Indiens, relève des gouvernements provinciaux. Chaque province a maintenant un système d'écoles élémentaires et secondaires, en majeure partie administré financièrement par des commissions locales et aidé par des octrois provinciaux. Il y a aussi des écoles privées dans toutes les provinces, c'est-à-dire des écoles qui ne sont pas administrées par des commissions électives ou nommées par la population et qui ne sont pas soutenues à même les fonds publics. Mais, comparativement aux écoles publiques, leur fréquentation n'est pas considérable. Dans le domaine de l'instruction supérieure, six provinces entretiennent chacune une université. Chacune des trois autres ont un ou plusieurs collèges soutenus à même les fonds de la province.

Le tableau 1 donne les statistiques de l'inscription dans quatre catégories différentes de maisons d'enseignement, y compris les écoles des Indiens relevant du Fédéral. Ces écoles sont étudiées plus en détail dans le chapitre XXVII, "Administrations diverses", qui donne aussi d'autres renseignements sur les affaires indiennes.

* Préparé ou révisé, à moins d'indications contraires, par J. E. Robbins, M.A., Ph.D., chef, Branche de la Statistique de l'Éducation, Bureau Fédéral de la Statistique. Cette branche s'occupe de la compilation et de la publication de données comparables concernant les maisons d'enseignement de tout le Canada et collabore à cette fin avec les ministères provinciaux de l'Instruction Publique. Une liste des publications de cette branche paraît aux chapitres XXVIII, sous "Instruction Publique".

1.—Inscription des maisons d'enseignement, par province, année scolaire 1939-40

Genre d'institution	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Ecoles sous contrôle provincial—					
Ordinaires et techniques de jour.....	18,308	117,167	93,633	592,274	664,373
Du soir.....	Nil	3,322	2,083	14,413	37,644
Ecoles par correspondance.....	"	1,145	500	Nil	2,500
Ecoles spéciales ¹	"	437	Nil	1,223	2,416
Ecoles normales.....	2	307	254	2,882	1,247
Ecoles sous contrôle privé—					
Ecoles ordinaires du jour.....	576	2,719	2,707	53,561	13,515
Ecoles de commerce.....	179	740	308	4,032	7,749
Fédérales—Ecoles indiennes.....	15	463	324	1,645	4,667
Universités et collèges—					
Cours préparatoires.....	430	345	559	14,053	3,114
Cours universitaires.....	120	2,389	1,297	12,226	19,185
Autres cours universitaires ²	60	22,666	2,140	11,543	12,213
Totaux	19,688	151,700	103,805	707,852	768,623
Population, 1941 ⁴	94,000	573,000	453,000	3,320,000	3,757,000

Renvois à la fin du tableau, p. 890.